



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 37420

Texte de la question

M Sébastien Couepel attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, sur les conditions d'application de la réglementation relative au droit de chasse et lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il a prises ou entend prendre en faveur de la protection de la nature, notamment le respect des exigences biologiques du gibier, l'application de la directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages et de la réglementation concernant la chasse de nuit et la chasse à l'ortolan.

Texte de la réponse

Reponse. - Le respect des exigences biologiques des espèces sauvages est un des fondements des textes législatifs et réglementaires qui régissent directement et indirectement la chasse. Les autres fondements en sont le droit de chasser des citoyens, le respect de la propriété et la sécurité des biens et des personnes. Tous les textes pris aussi bien en application de la législation cynégétique qu'en application de la loi sur la protection de la nature se sont efforcés d'équilibrer l'ensemble des exigences ci-dessus rappelées. La réglementation actuelle prend correctement en compte ces exigences et le Gouvernement considère, si la Commission des communautés est d'un avis différent, que la France applique dans son esprit comme dans sa lettre la directive communautaire sur la conservation des oiseaux, les dérogations notifiées étant conformes aux conditions requises à l'article 9 de la directive. Le ministre délégué chargé de l'environnement tient à rappeler que les principales menaces qui pèsent sur l'avenir des espèces sauvages tiennent à la transformation des milieux et que c'est avant tout dans ce domaine qu'il convient de poursuivre les efforts entrepris aux plans réglementaire et pratique. L'existence de la chasse est un des éléments qui jouent contre la dégradation des biotopes.

Données clés

Auteur : [M. Couepel Sébastien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37420

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 859

Réponse publiée le : 4 avril 1988, page 1444